

Conditions d'excellence et conditions postmodernes.

À propos du prix d'Architecture Robert Maskens (Bruxelles 1978)

Typhaine Moogin – Aspirante FRS-FNRS –

Dans la constellation de dispositifs de médiation composant le monde de l'architecture, les prix d'excellence figurent certainement parmi les plus normatifs. En effet, quoi de plus normatif que cette instance dont l'entièreté des actions s'avère orientée vers cet objectif unique : « désigner et récompenser la ou les meilleures œuvres parmi plusieurs » ? De fait, si les revues ou les expositions représentent également de riches situations de proposition, de représentation et d'évaluation de l'architecture, seuls les prix demeurent aussi redoutablement soumis à une exigence de clarification et d'explicitation des valeurs au cœur de ces situations. En ce sens, ils participent pleinement à la construction (et reconstruction) de l'architecture et de son univers axiologique. Ce faisant, les prix peuvent être compris comme des dispositifs particulièrement performatifs. Non seulement participent-ils à la détermination des œuvres architecturales, en tant que moment où un édifice acquiert un tel statut, mais ils correspondent surtout à un moment où ces œuvres sont qualifiées de « bonnes » et même de « meilleures » que d'autres.

Mais qu'advient-il dès lors que ce dispositif connaît une « crise » ? Comment se construit l'univers axiologique de la discipline architecturale lorsqu'une de ses instances rencontre des difficultés et fait face à une épreuve ? Où se situe – où se déplace – la double fonction normative et performative du prix lorsque celui se trouve en situation que d'aucuns qualifieraient d'échec ? Ce sont ces questions que nous nous proposerons d'aborder à partir d'un cas singulier : la non-attribution du prix d'architecture Robert Maskens 1978.

Reconstituant la trame discursive des événements, nous reviendrons sur les tenants et aboutissants de la crise que connaît cette importante distinction belge en 1978. Ce sont notamment les conditions plurielles auxquelles doit répondre un prix d'excellence que nous évoquerons : des enjeux pratiques, portant sur l'art et la manière d'organiser un concours honorifique, aux réflexions plus cruciales portant sur le devenir de l'architecture et le renouvellement de ses critères d'appréciations. Cette année de disette sera ainsi notre voie d'accès à une scène postmoderne de l'architecture, où deux héritages du modernisme se sont vus discutés. Plus encore, revenir sur ces événements nous permettra de mieux comprendre le rôle que ce prix a pu jouer dans la formation et l'évolution de cette scène. Nous montrerons alors en quoi c'est précisément par son « non-avènement », que le Robert Maskens 1978 est devenu particulièrement symptomatique de la situation que connaît le milieu architectural belge à la fin des années 70.

Typhaine Moogin est architecte et doctorante à la Faculté d'architecture de l'Université Libre de Bruxelles sous mandat Aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique (F.R.S.-F.N.R.S.). Née en 1988, elle entame en 2006 sa licence en architecture à L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux avant de poursuivre son Master à l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française La Cambre à Bruxelles, actuelle Faculté d'architecture de l'Université Libre de Bruxelles. En 2011, elle obtient son diplôme avec grande distinction et intègre CLARA, le Centre des Laboratoires Associés pour la Recherche en Architecture de la Faculté où elle est actuellement membre des laboratoires *hortence* (Histoire, Théorie et Critique) et *Sasha* (Architecture et Sciences Humaines).

Depuis octobre 2012, elle mène une thèse de doctorat intitulée « Les prix d'architecture en Belgique de 1900 à nos jours. Exigences et enjeux d'un jugement ». Traçant une histoire de l'architecture belge à travers les différentes distinctions ayant existé, elle entend questionner le rôle

de ce dispositif de médiation dans la construction de l'univers axiologique de la discipline. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur l'histoire de l'architecture belge, les médiations et la critique architecturale.

Membre du comité éditorial de la revue *Clara architecture/recherche*, elle en a codirigé le dernier numéro « Penser les rencontres entre architecture et sciences humaines » (sortie Avril 2015). Elle a également collaboré à plusieurs ouvrages collectifs, dont *Jean-Jules Eggericx: Gentleman Architecte Créateur De Cités-jardins* (AAM éditions 2013), *Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires #1* (FWB, 2014), et plus récemment *L'architecte au 21e siècle: Profession libérale ou entreprise protégée ?* (à paraître).